

65/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-CORSEDELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Séance du 14 Novembre 2024

Nombre de membres

. Afférents au C.M.
19
. En exercice :
19
. Qui ont pris part à la
délibération :
14

L'an deux mille vingt quatre
et le 14 novembre 2024

à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA, Maire

Présents : Messieurs BENVENUTI, COSTA, PAOLINI, SIMONETTI-MALASPINA et Mesdames PONZEVERA, SANCIU, SCOTTO, SEBASTIANI, VOLELLI

Procuration : Mme FERRAGUTI à OLMETA, Mr HLUSICKA à PAOLINI, Mr POLI à Mme PONZEVERA, Mme ROVERE Anne-Sophie à Mr COSTA.

Absents : Messieurs FEYDEL, PANZA, MORELLI et Mesdames GUARDINI, LOUIS.

Mr PAOLINI Xavier a été nommé(e) secrétaire de séance.

DATE DE LA
CONVOCATION
08/11/2024
DATE AFFICHAGE
15/11/2024

Objet de la délibération :

DM 1 SEA

Le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu d'effectuer des ajustements budgétaires sur le budget du SEA pour pouvoir mandater les dépenses à régulariser.

Il propose les modifications suivantes :

FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Chapitre 014 – 701259 Atténuation de produits + 18.000 €

Chapitre 67 – 673 titres annulés - 18.000 €

Il demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

Le Conseil, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **Approuve** les propositions ci-dessus énoncées pour abonder le chapitre 014.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.